

X COUNTRY ELIMINATOR 3^{EME} EDITION

REGLEMENT DE COURSE

1°/ Introduction :

La section VTT du CRCNC organise le gala d'ouverture de la saison VTT, en présentant pour la 3^{ème} fois sur le territoire, un XCE (Cross-Country Eliminator) de Nouvelle-Calédonie le samedi 7 mars sur la butte de Magenta (ex terrain LAGARDE) en face du stade Numa Daly à partir de 12h00.

Cette épreuve sera dite « OPEN », c'est-à-dire que les coureurs licenciés et non-licenciés, des cadets aux masters, dames incluses, s'affronteront par catégories d'âges: les majeurs et les mineurs, lors de manches fermées, sur une ou plusieurs séries en fonction de leurs résultats.

EPREUVE OUVERTE AUX NON LICENCIES

Les VAE ne sont pas autorisés sur cette épreuve

2°/ Qu'est-ce que le XCE :

C'est une spécialité du Cross-Country classique ou Olympique (XCO) où plusieurs coureurs (entre 4 et 6) s'affrontent sur un circuit très court (entre 500 et 1000 mètres) et le départ est donné en ligne calé sur son vélo.

Les droits d'inscription :

- 1500 francs pour les licenciés
- 1000 francs pour les licenciés NON-MAJEURS (-18 ans au 01/01/2016)
- 2500 francs pour **tous** les NON-licenciés (pour la souscription des assurances complémentaires).

Inscriptions **UNIQUEMENT** sur IN LIVE.NC : <https://www.inlive.nc>

La date limite des inscriptions est fixée au mercredi 21 JUILLET à 00h00 MANCHE 1 ET MERCREDI 4 AOÛT MANCHE 2 ou à expiration des places disponibles prévues par l'organisation (120). Aucune inscription ne sera prise en compte passé ce délai.

Aucun remboursement ne sera effectué, ni en cas de désinscription, ni en cas d'annulation due aux conditions météorologiques. Une date pourra être alors proposée pour un éventuel report.

L'organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas d'interruption volontaire ou non de la course. Aucun recours, ni remboursement ne pourront être demandés.

L'association informe les participants non-licenciés FFC qu'il est dans leur intérêt de posséder ou de souscrire à titre personnel à une assurance individuelle accident qui les couvrira en cas de dommages causés à un tiers ou pas (chute, dommage matériel, etc...), ou dans laquelle un tiers ne pourrait être considéré comme responsable (obligation d'assurance instituée par l'article 37 de la loi N°92h562 du 13 juillet 1992).

X COUNTRY ELIMINATOR 3^{EME} EDITION

L'organisation pour sa part souscrit auprès d'un cabinet de courtage, une assurance Responsabilité Civile pour ses manifestations.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de dégradations, de vols et autres, sur l'ensemble du site de la manifestation, ainsi que pendant la durée de la course.

IL EST INTERDIT DE FAIRE DU VELO EN DEHORS DU TRACE DE COURSE, TOUTE INFRACTION A CETTE REGLE ENTRAINE LA DISCALIFACTION IMMEDIATE DU COUREUR CONCERNE !

Toute dégradation du site accueillant la manifestation pourra entraîner des poursuites en justice.

Des photos et des vidéos seront réalisées tout au long de la manifestation, aussi bien sur circuit que sur site. Le consentement de la diffusion des images est donné par l'ensemble des participants, coureurs et leur entourage. Il n'y aura donc aucune redistribution en numéraire des droits à l'image.

Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues. Il est interdit de fumer sur le site de la course, des stands et du circuit. Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.

3°/ L'accès aux courses et autorisations de départs :

Pour pouvoir prendre part à la course et être autorisé à prendre le départ, le coureur **DOIT OBLIGATOIREMENT** :

- Avoir fait valider le contrôle de son vélo par les commissaires en charge.
- Avoir émargé la feuille de course. **Aucune participation possible après l'horaire de clôture !**
- Avoir un équipement conforme et en règle.

**Les licenciés doivent être en tenue officielle de club et enregistrée auprès du CRCNC.
L'uniformité des tenues de club est obligatoire.**

Les coureurs vainqueurs de coupes et les champions NC N-1 doivent courir avec le maillot de titre et non celui de leur club !

Sans une tenue conforme le coureur sera refusé au départ de la course

Les coureurs étant titré de la coupe 2019 doivent courir avec les maillots **de vainqueur de coupe**, ainsi que **les champions** 2019. Pour les éventuels titulaires des deux maillots, le choix leur est laissé.

4°/ VTT et équipements du pilote :

X COUNTRY ELIMINATOR 3^{EME} EDITION

Pour être autorisé en course, le matériel doit être **OBLIGATOIREMENT** le suivant :

- 1 VTT (non-électrique), roues 26',27.5',29' pouces uniquement.
Les freins doivent être en état de fonctionnement optimal.
Les cintres et bar-ends bouchonnés.
L'état général du VTT doit être satisfaisant, répondant aux normes FFC pour le XC.
Les « GoPro » et autres caméras d'actions sont interdites sur le VTT et le pilote en **COURSE**
- 1 casque jet ou intégral avec jugulaire sanglée.
- 1 paire de chaussures de sport fermées.
- La plaque de guidon (fournie par l'organisation).

Attention : La perte de la plaque entraîne une disqualification immédiate

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité, aux normes en vigueur, du matériel qu'ils utilisent, ainsi que de leur entretien.

SANS CES ELEMENTS LES COMMISSAIRES NE LAISSERONT PAS PRENDRE LE DEPART AUX COUREURS

5°/ La zone de départ :

Matérialisée par une ligne tracée au sol, elle se compose de plusieurs couloirs, séparés par des barrières Vauban. L'accès aux « BOX » de départ se fait par l'arrière. Le départ se donne en ligne pour les coureurs, qui sont déjà calés sur leur vélo (**AUCUNE ASSISTANCE HUMAINE NE SERA AUTORISEE !**). Le départ est donné par un commissaire au moyen d'un coupe de sifflé ou d'un « GO ».

6°/ L'arrivée :

Elle se situe en un point différent que celui du départ. L'arrivée est matérialisée par une ligne tracée au sol et plusieurs commissaires sont là pour classer les coureurs. Des photos seront prises en ce sens. Seuls les 2 premiers seront qualifiés pour les manches suivantes.

7°/ Le parcours :

Pour ce type d'épreuve, le parcours se veut court (environ 700 mètres), rapide et tout en relance, composé d'obstacles naturels ou non. **Il est dit en « ligne », ce n'est pas une boucle !**

X COUNTRY ELIMINATOR 3^{EME} EDITION

8°/ En course :

Sur le parcours, les coureurs doivent **OBLIGATOIREMENT** respecter plusieurs points :

- Être fairplay et respectueux des autres concurrents et de l'organisation
- Ne pas couper ou sortir de la piste, **SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION**
- Les coureurs avant ont la priorité sur les coureurs rattrapants
- Les coureurs annoncent leurs dépassements aux rattrapés
- Ne pas faire demi-tour sur le parcours, **SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION**
- Ne pas rester au milieu de la piste après un incident mécanique ou physique

Le non-respect de ces règles ou l'utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents entraînera **la mise hors course et la disqualification du coureur**. Le coureur est seul responsable de son parcours.

9°/ Les points de contrôle de passage :

Le circuit est visible en tout point du site. Les contrôles peuvent se faire à distance, comme sur piste. Il est obligatoire de **se tenir à l'intérieur du circuit** matérialisé par des cônes de couleur, de la rubalise, des barrières, des jalons....etc. **Pas de «pas vu pas pris», la sanction sera immédiate : DISQUALIFICATION**

10°/ L'assistance technique :

L'assistance technique en course est interdite sur cette épreuve. Une zone d'assistance sera réservée aux clubs, s'ils en font la demande auprès du directeur de course :

M. Baptiste BON – président de la section VTT du CRNC

Merci aux membres des clubs présents d'assister les non-licenciés, en cas de besoin.

11°/ Programme de course :

Tous les concurrents vont s'affronter par groupe de 4 ou 5, filles et garçons confondus, suivant un tableau de poules prédéfini. La participation des filles à ce niveau, permettra de faire une évaluation du niveau de pratique. Toutefois, il y aura un tableau de poules pour les filles, en parallèle.

Lors de la première manche, des poules de « x » coureurs seront établies suivant l'ordre d'inscription ou par algorithme aléatoire, à définir ultérieurement par l'organisation.

A chaque manche, les deux premiers seront qualifiés pour les tours suivants.

La durée de l'ensemble des manches dépendra du nombre d'inscrits. La composition et le nombre de poules aussi.

X COUNTRY ELIMINATOR 3^{EME} EDITION

12°/ Déroulement de la course :

Arrivée souhaitée des coureurs : 12h00

Début de la manifestation : 12h30

Contrôles techniques et émargements : à partir 12h30 jusqu' à 13h30 **en tenue et avec le vélo**

Echauffements : à partir 12h30 jusqu' à 13h45 **en tenue et avec le vélo**

Briefing : à 13h45

Début des courses : 14h00

Fin de la manifestation : vers 18h00 et suivant le nombre d'inscrits

Il est interdit de rouler sur le circuit après 13h45.

Le contrôle des vélos se poursuivra également sur la ligne départ : tout concurrent avec un vélo et un équipement non conformes ne pourra prendre le départ.

13°/ Classements :

Les classements seront diffusés au fur et à mesure de l'avancement des manches. Ils seront affichés et signés par le secrétaire de course et le juge à l'arrivée. Un classement général sera établi en fin de course.

14°/ Récompenses et cérémonie protocolaire :

La cérémonie protocolaire se fera 15 min après la finale, d'abord les filles, puis les garçons. La présence de tous est souhaitée.

- La participation des vainqueurs aux cérémonies protocolaires est **OBLIGATOIRE**.
L'absence entraine automatiquement l'annulation au classement et des gains. Le classement serait alors établi de nouveau.

- Les concurrents doivent participer à la cérémonie protocolaire en tenue de coureur ou tenue officielle du club.

Pour cette deuxième édition, des récompenses en numéraire pour les 3 premiers finalistes seront distribuées par chèque. Cette dotation verra récompenser le tableau filles et le tableau garçons.

Pour les mineurs, ce sont les parents qui pourront recevoir le chèque, ils devront accompagner leur enfant au podium, à défaut le Président de son club. Pas d'autres dérogations possibles.

X COUNTRY ELIMINATOR 3^{EME} EDITION

15°/ Les pénalités :

au départ :

- Non-respect de l'emplacement de plaque de cadre : **DISQUALIFICATION.**
- Tenue de club non respectée pour les licenciés: **DISQUALIFICATION.**
- Non port du casque: **DISQUALIFICATION.**
- Vélo non conforme: **DISQUALIFICATION.**

à l'arrivée :

- Non-respect du parcours balisé : **DISQUALIFICATION.**
- Circulation en sens inverse du circuit : **DISQUALIFICATION.**
- Jugulaire détachée durant la course: **DISQUALIFICATION.**

16°/ Les réclamations :

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou les comportements des autres concurrents doivent être déposées par écrit et signées du coureur dans un délai de 15 minutes max après sa manche, avec un chèque de caution de 3000 F, qui sera rendu si la requête est positive.

Les réclamations concernant le classement doivent être déposées dans un délai de 15 minutes après l'affichage des résultats, sous les mêmes conditions.

Le collège des commissaires et arbitres règle le différent immédiatement en se réunissant sur place. Tout concurrent mis en cause doit être entendu par le collège des commissaires et arbitres.

Le présent règlement peut évoluer sans préavis de la part des organisateurs.

Consultable sur le FACEBOOK du CRCNC VTT :

<https://www.facebook.com/CRCNC-VTT-284032012199868/>

ANNEXES :

- Programme de la course
- Bulletin d'inscription : IN LIVE.NC
- Autorisation parentale
- Engagement NL (NON-LICENICE)
- Plan du site

X COUNTRY ELIMINATOR 3^{EME} EDITION

PROGRAMME DE LA COURSE

SAMEDI

à partir 12h00 :	Arrivée souhaitée des coureurs
à partir 12h30 jusqu'à 13h20 :	Emargement + contrôle technique
à partir 13h30 jusqu'à 13h45 :	Tour de reconnaissance en groupe (unique tour)
à partir 13h45 jusqu'à 13h55 :	Briefing
à partir 13h30 jusqu'à 17h45 :	Course
à partir 18h00 jusqu'à 18h30 :	Podiums et Protocole

X COUNTRY ELIMINATOR 3^{EME} EDITION

ENGAGEMENT NON – LICENCIE

L'inscription vaut également tacite acceptation de la réglementation FFC
Consultable sur le site de la FFC: <http://www.fcc.fr/reglementation-federale/>

A FOURIR OBLIGATOIREMENT AU MOMENT DE L'EMARGEMENT !

Je certifie avoir pris connaissance de la réglementation FFC en vigueur, du règlement de la coupe de cross-country de Nouvelle-Calédonie, ainsi que du règlement particulier de course.

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

A _____ , Le _____ / _____ / _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

CERTIFICAT MEDICAL DE MOINS DE 3 (TROIS) MOIS

PARTIE RESERVEE AU MEDECIN

Je soussigné Docteur.....

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Mlle.....

Après examen, le patient ne présente aucune contre-indication à la pratique du cross-country en compétition.

A _____ , Le _____ / _____ / _____

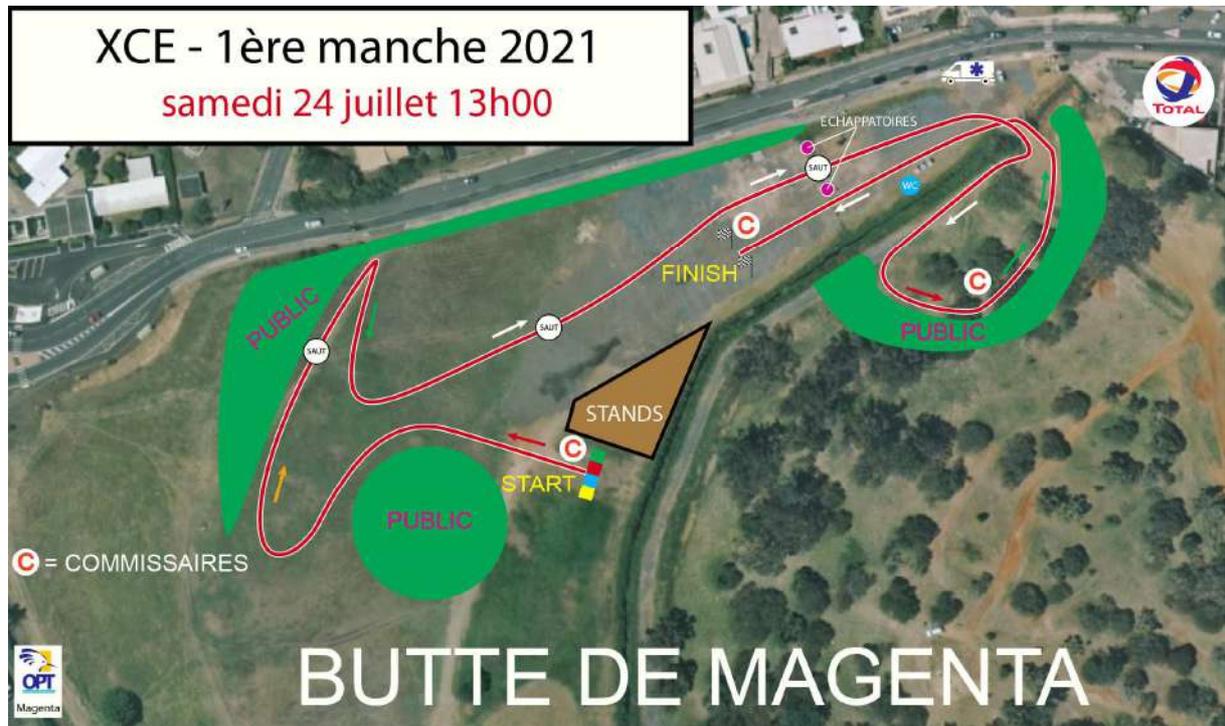
Signature et tampon

X COUNTRY ELIMINATOR 3^{EME} EDITION

PLAN DU SITE

Mesdames et Messieurs les participants vous êtes invité à utiliser les parkings suivants :

- Parking du Comité Régional de Cyclisme
- Parking de la poste de Magenta (le plus proche)
- Places de stationnement autour du stade NUMA DAILY



OU



X COUNTRY ELIMINATOR 3^{EME} EDITION

